

FICHE PRATIQUE

A PROPOS DE LA QUARANTAINE

QUARANTAINE ET NOTION DE “DERNIER CONTACT À HAUT RISQUE”

Le jour 0 est toujours le jour du dernier contact à haut risque.

Pour les personnes vivant sous le même toit, ce dernier contact à haut risque peut avoir lieu à des moments différents, selon le comportement de la personne positive (appelé « cas index »). Si le cas index ne peut ou ne veut pas s'isoler de ses cohabitants (par exemple, de jeunes enfants), le dernier contact à haut risque n'aura lieu qu'à la fin de la période infectieuse (période d'isolement) du cas index. Par conséquent, le test ne doit avoir lieu que le cinquième jour après ce dernier contact, à moins que la personne-contact ne présente des symptômes.

Afin d'éviter une quarantaine prolongée et des infections secondaires au sein du ménage, il est recommandé d'appliquer strictement les règles d'isolement également au sein du ménage.

CERTIFICAT DE QUARANTAINE

Un rendez-vous téléphonique avec votre médecin doit être pris en cas de nécessité de certificat de quarantaine. En général, la durée de celle-ci est de 7 jours à dater de la dernière exposition étroite avec un cas positif ou à dater du premier jour de vos symptômes si vous en avez.

BON A SAVOIR : pour les enfants, les PSE peuvent maintenant délivrer des certificats de quarantaine. Merci de voir avec la médecine scolaire de votre enfant !

Conseils d'hygiène au patient COVID-19 en isolement à la maison :

https://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/COVID-19_procedure_hygiene_case%20%26houshold_FR.pdf

Conseils d'hygiène pour des contacts à haut risque asymptomatiques d'un patient atteint de COVID-19 :

https://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/COVID-19_procedure_hygiene_highriskcontact_FR.pdf